

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Marché de maintenance et d'assistance des licences MULTIDOC et BATI-C**

N° : VA\_DEC2021\_161

Service : Direction des systèmes d'information

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article L2122-1 du Code de la Commande Publique

### **décidons**

De conclure le marché d'exclusivité de maintenance et d'assistance des licences « MULTIDOC et BATI-C » - 10 licences Multidoc (CCTP – DPGF – Métré) + ACT + Planning + Digit et 10 licences Bati-C pour le Patrimoine Bâti – avec la Société ECIBAT située à VERTOOU (44120) pour un montant annuel de 4 620€ TTC.

Imputation comptable : 2051 020 3300

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 3 mai 2021

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179609A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : vendredi 7 mai 2021